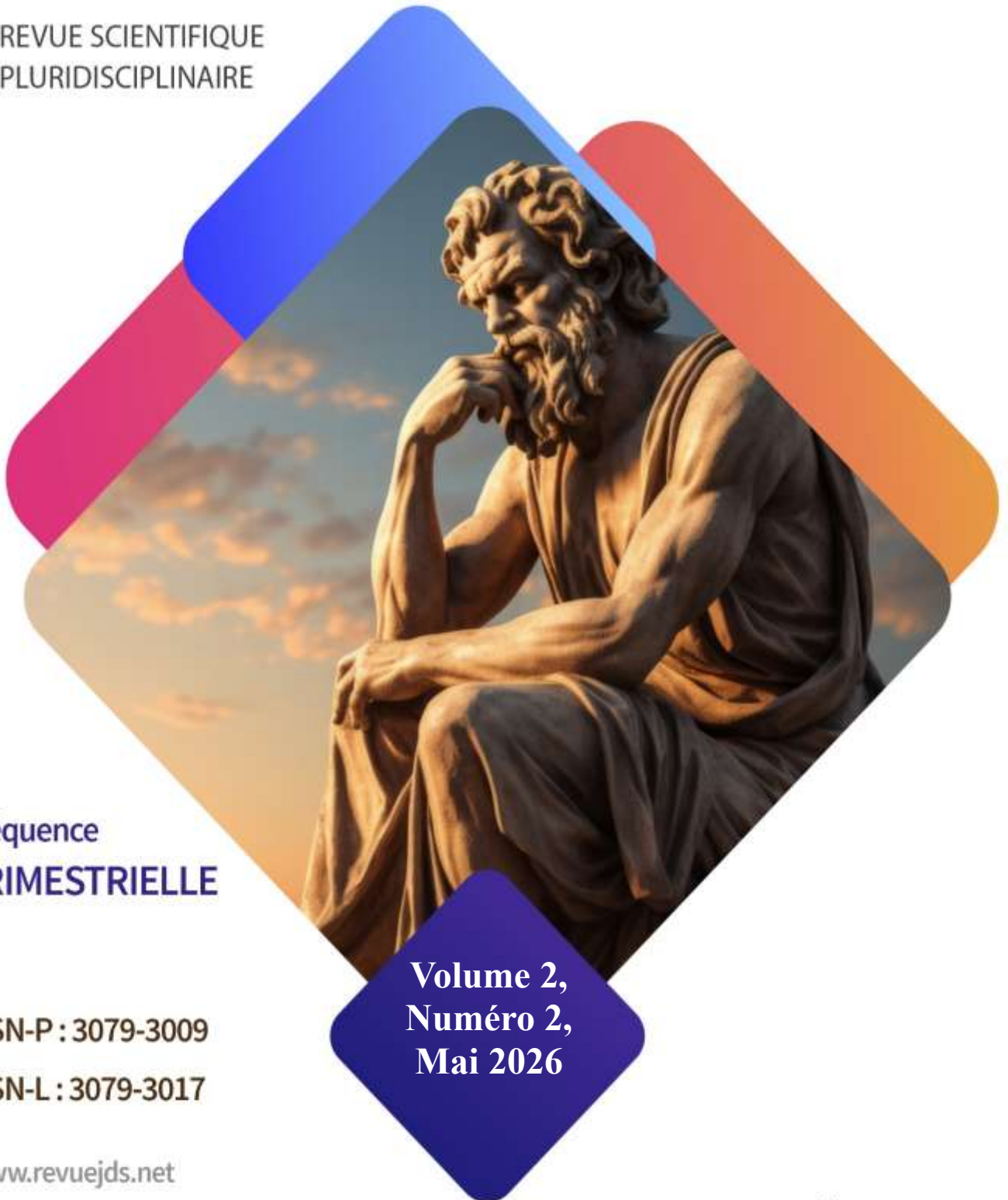


Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon ESO AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d’urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l’agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d’Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N’Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l’espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l’augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d’Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d’Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)

Boukary DABAL

*Université Yembila Abdoulaye Toguyeni,
Fada N'Gourma - Burkina Faso
aboubakardaball@gmail.com*

&

Désiré BATIENO

*Université Yembila Abdoulaye Toguyeni,
Fada N'Gourma - Burkina Faso
Email: ewamabia@gmail.com*

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

La justice moderne, souvent perçue comme marquée par une certaine partialité et des compétences limitées, est de plus en plus décriée par les masses populaires qui la considèrent comme un instrument au service du politique et de l'aristocratie. Dans ce contexte de défiance, notamment au Burkina Faso, caractérisé par une forte effervescence patriotique et des revendications conservatistes, les systèmes judiciaires traditionnels connaissent un regain d'intérêt en tant qu'alternatives crédibles dans la quête de la vérité. Parmi ces mécanismes endogènes, l'un des plus significatifs dans le Nord-Nuna est l'art du Zhégié. Dès lors, la question se pose de savoir comment l'art du Zhégié de Dassa, en tant que système symbolique de recherche de la vérité et de régulation sociale, peut-il être analysé dans ses logiques internes afin d'envisager sa reconnaissance et sa valorisation comme patrimoine culturel dans le contexte contemporain du Burkina Faso ? L'objectif de cette étude est de faire connaître et comprendre le fonctionnement de l'art du Zhégié tel qu'il est pratiqué à Dassa, afin d'envisager les possibilités de sa valorisation en tant qu'élément du patrimoine culturel national. Les résultats présentés reposent sur une démarche qualitative, mobilisant la *sémiologie* comme principal outil d'analyse. Selon les traditions orales, l'art du Zhégié aurait été révélé à la famille BAYILI à Kordié durant les périodes précoloniales avant de se diffuser à Dassa par les migrations. Dans sa quête de la vérité, cette justice fonctionne sur la base d'un ensemble de méthodes aux énormes implications sociales.

Mots clés : Zhégié, Dassa, justice, art, traditionnelle.

The Zhégié of Dassa: how a traditional court operates and the challenges of promoting it as cultural heritage (Burkina Faso, Nando)

Abstract

Modern justice, often perceived as biased and lacking in competence, is increasingly criticized by the general public, who see it as a tool of the political establishment and the aristocracy. In this climate of distrust, particularly in Burkina Faso, characterized by strong patriotic fervor and conservative demands, traditional judicial systems are experiencing a resurgence of interest as credible alternatives in the pursuit of truth. Among these endogenous mechanisms, one of the most significant in North Nuna is the art of Zhégié. Therefore, the question arises as to how the art of Zhégié in Dassa, as a symbolic system for truth-seeking and social regulation, can be analyzed in

terms of its internal logic in order to consider its recognition and valorization as cultural heritage in the contemporary context of Burkina Faso? The aim of this study is to raise awareness and understanding of the workings of the *Zhegiè* art as practiced in Dassa, in order to explore its potential as an element of national cultural heritage. The results presented are based on a qualitative approach, employing semiotics as the primary analytical tool. According to oral traditions, the *Zhegiè* art was revealed to the Bayili family in Kordié during the pre-colonial period before spreading to Dassa through migration. In its pursuit of truth, this form of justice operates based on a set of methods with significant social implications.

Keywords: *Zhegiè*, Dassa, justice, art, traditional

Introduction

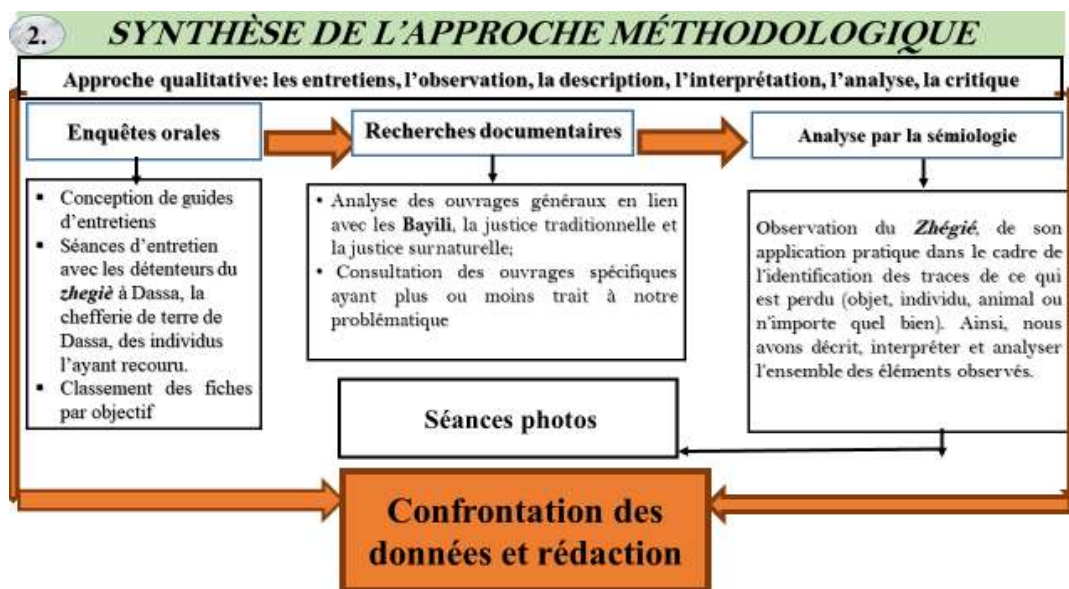
Les États issus de la colonisation, ayant hérité de systèmes de gouvernance modernes fondés sur les principes démocratiques, sont dans bien des cas confrontés à d'importants dysfonctionnements en matière de justice. Celle-ci, souvent perçue comme entachée de partialité et limitée dans ses compétences, est vivement critiquée par les masses populaires qui la considèrent comme un instrument au service du politique et de l'aristocratie. De ce fait, l'offre judiciaire contemporain apparaît aux yeux d'une large frange de la population, inadaptée, en raison notamment de ses principes de fonctionnement fortement inspirés d'un système de droit hérité de la colonisation (J. Moriceau et al. 2023, p.3)

Dans ce contexte, au Burkina Faso, marqué par l'effervescence patriotique et les revendications conservatistes, les mécanismes de justice traditionnelle sont de plus en plus sollicités comme une autre alternative dans la recherche de la vérité. Parmi ceux-ci, l'art du *Zhégié*, pratiqué dans le *Nord-Nuna* s'impose comme un instrument particulièrement significatif. En tant que composante de la justice transitionnelle le *Zhégié* présente certes, du point de vue socio-scientifique, des insuffisances dans sa démarche. Toutefois, son efficacité empirique est attestée dans la commune de Dassa et environs. Néanmoins, avec l'essor des religions révélées, cette forme de justice traditionnelle se trouve confrontée à une opposition persistante de la part de certaines communautés religieuses qui la perçoivent comme relevant de pratiques occultes et susceptibles de générer des divisions sociales.

Ainsi, depuis une dizaine d'année, la zone d'influence du *Zhégié* connaît un net rétrécissement, alors même que cette pratique demeure très peu documentée, en l'absence quasi totale de productions écrites et de stratégies structurées de promotion et de valorisation. Cette situation justifie l'intérêt scientifique de la présente étude et conduit à formuler la problématique suivante : comment l'art du *Zhégié* de Dassa, en tant que système symbolique de recherche de la vérité et de régulation sociale, peut-il être analysé dans ses logiques internes afin d'envisager sa reconnaissance et sa valorisation comme patrimoine culturel dans le contexte contemporain

du Burkina Faso ? De cette interrogation centrale découlent plusieurs questions spécifiques: quelles sont les origines du *Zhegiè* et quelles caractéristiques symboliques fondent son statut d'objet de justice traditionnelle ? Par quels mécanismes cette forme de justice, assimilable à une justice transitionnelle, opère-t-elle dans la recherche et l'établissement de la vérité ? Enfin, quelles sont les implications sociales de cette pratique dans son aire d'influence ?

L'objectif de cette étude est de faire connaître et comprendre le fonctionnement de l'art du *Zhegiè* tel qu'il est pratiqué à Dassa, en vue d'envisager les possibilités de valorisation en tant qu'élément du patrimoine culturel national. Pour répondre à notre problématique, nous avons opté pour une démarche fondée sur la méthode qualitative avec pour outil d'analyse la *sémiologie* et résumée dans ce tableau ci-après :



C'est à l'issue de cette démarche que nous avons jugé mieux d'organiser ce travail en trois volets. Premièrement, nous présentons le contexte historique du *Zhegiè* de Dassa et ses principales caractéristiques symboliques. Deuxièmement, nous décrivons la pratique de l'art du *Zhegiè* pour la recherche de la vérité. Troisièmement, nous analysons les implications sociales de cette forme de justice traditionnelle chez les *Nuna* du Nord.

1. Origines historiques et fondements symboliques du *Zhegiè*

1.1. Origines et migrations du lignage *Bayili*, détenteurs du *Zhegiè*

Les *Bayili* de Dassa sont les principaux détenteurs du *Zhegiè*. Ils sont originaires de *Kordié*, un département du *Sanguié*, où ils seraient arrivés au cours des conquêtes *Nakomsé*, autour du XV^e (B. *Bayili*, 1998 :121), en provenance de *Nazoanga*, localité du département de *Nanoro* dans la province du *Boulkiemdé*, région de *Nando*. Selon Emmanuel *Bayili* (2015 : 226), les

ancêtres du lignage Bayili de Kordié, venus de Nanzoanga (du village Yili), seraient originaires de Ouagadougou et auraient été les premiers chefs de Nonoro avant d'être évincés par les ancêtres du chef actuel. C'est Nan-Koudré (Yili-nabiga), fils de Kwalè qui migra vers Kordié pour des raisons qui seraient liées à des conflits de pouvoir (E. Bayili, 2015 : 168-169).

Plusieurs hypothèses ont été émises quant à l'origine des Bayili, lignage détenteur du *Zhégiè*. L'hypothèse la plus plausible est celle d'une origine Nakomsé, étayé par le fait que l'ancêtre fondateur porte un nom moaga (Nan-koudré). De surcroît, dans la zone Nuna (Nord comme Sud), les premiers ancêtres portaient majoritairement des prénoms Nuna, à l'exception des clans Bayili de Kordié et Bassolè de Sono, dont les fondateurs portaient des noms moose-nakomsé (E. Bayili, 2015 : 213).

C'est depuis Kordié que le lignage Bayili migra d'abord à Essapoum, village du département de Kyon (Sanguié) pour des raisons agropastorales. De cette localité, ils s'installèrent ensuite à Dassa, avant de rejoindre finalement Nébïa, dans le département de Dassa. C'est également à Kordié que le secret du *Zhégiè* fut révélé à l'une des familles du lignage Bayili, connue sous le nom de Nantouly. La question se pose alors : comment cette famille a-t-elle reçu ce secret ancestral ?

1.2. Révélation et symbolisme du *Zhégiè* : entre légende, rituels et interprétation critique

Selon Babor Souleymane Bayili, actuel détenteur du secret du *Zhégiè*, c'est par le biais d'un voyageur peulh que leur ancêtre aurait reçu ce secret. Alors qu'il passait, assoiffé et affamé, le voyageur demanda à boire à Monsieur Bayili qui se trouvait devant sa cour. Sensible à son état, Monsieur Bayili demanda à l'une de ses épouses d'apporter du têt délayé dans unealebasse et de l'offrir au voyageur pour le désaltérer. Pour lui permettre de récupérer avant de reprendre la route, l'ancêtre Bayili lui proposa un séjour, ce qu'il accepta. Reconnaisant pour l'hospitalité reçue, le voyageur peulh décida de témoigner sa gratitude en révélant à Monsieur Bayili le secret d'une plante utilisée dans l'art du *Zhégiè*. Il lui transmit les instructions suivantes :

Lorsque quelqu'un vient vers vous pour signaler la perte de son bien, partez cueillir cette plante, réunissez par la suite unealebasse, des cauris et un poulet noir. Mélangez d'abord le produit issu des racines de la plante et du beurre de karité. Prenez laalebasse et faites un signe de croix à l'intérieur avec le mélange obtenu. Ensuite, enlevez deux plumes du poulet ; une de l'aile droite et l'autre de l'aile gauche. Vous percez laalebasse de deux côtés : fixez à droite la plume de l'aile droite et à gauche, la plume de l'aile gauche. Si tout est prêt, que la personne qui a perdu son bien vienne prononcer le nom du bien égaré. Laalebasse se mettra à se déplacer pour suivre les traces du passage de l'objet jusqu'à son identification ou à défaut l'identification de l'auteur du

vol si le bien a été dérobé. C'est ainsi que vous serez une famille de référence dans la recherche de la vérité et de la justice sociale¹.

Ce récit rappelle le rôle symbolique de la plume dans la quête de la justice et de la vérité dans l'Antiquité égyptienne. Pour les anciens Égyptiens, le cœur du défunt était pesé sur une balance contre la plume d'autruche, symbole de Maât, déesse de la bonté, de la vérité et de la justice sociale (H. Decœur, 201 : 351).

Fig. 1 : Vues du Zhégiè

A : Face

B : dos



En observant le *Zhégiè*, on s'aperçoit qu'à force de se frotter contre le sol, le dos s'est usé jusqu'à la perforation.

Clichés de BATIENO Désiré et de DABAL Boukary, pris le 26/09/2025 à Dassa

Il convient toutefois de traiter cette hypothèse avec prudence. Son caractère non scientifique en fait davantage plus une légende qu'un fait historique. Des pratiques similaires existent ailleurs au Burkina Faso : le balai de Bobo-Dioulasso, la justice traditionnelle des Goins dans le Nayala pour les vols ou accusations gratuites, les rituels funéraires des Dagaras et des Moose, etc. pour identifier l'auteur d'une mort attribuée à la sorcellerie. On peut également citer la divinité de la foudre à Banfora, *Fadoua*, un morceau de fer habité par un esprit capable de punir ou de protéger, que la population sollicite pour trancher des affaires de vol ou d'accusation (A. S. Coulibaly, 1989 :195). Ces exemples suggèrent qu'une approche comparative permettrait de mieux comprendre les origines et les fondements de ces formes de justice dite « surnaturelle ».

¹ BAYILI Babor Souleymane, entretien réalisé le 26/09/2025 à Nébria, Dassa.

Par ailleurs, l'usage de substances spécifiques pour faire fonctionner le *Zhégiè* n'est pas isolé en Afrique noire, et les Nuna ne font pas exception. Par exemple, l'art divinatoire *Nechinchuru*², utilise une poudre appliquée sur un support quelconque (mur, arbre, case, grenier, etc.) afin d'inviter les esprits à se tenir prêts pour la séance divinatoire (B. Bayili, 1998 : 255-256). Ce recours aux poudres et aux rituels renforce la perception de ce type de justice traditionnelle comme relevant de l'occultisme, donnant ainsi raison aux critiques qui y voient un obscurantisme.

1.3. Les caractéristiques symboliques et la portée rituelle du *Zhégiè* en tant qu'objet d'art

Chez les Nuna des villages de Dassa, de Didyr et des environs, le *Zhégiè* désigne à la fois la « petitealebasse ou morceau dealebasse » et « le chemin de la vérité qu'elle recherche ». Laalebasse est obtenue du fruit dualebassier (*Langenaria Siceraria*). Une fois mûr, le fruit est coupé en deux, vidé, soigneusement nettoyé puis séché. Cet objet revêt une forte valeur symbolique et remplit de multiples fonctions en Afrique.

Sur le plan spirituel, laalebasse est employée lors des cérémonies religieuses, pour les ablutions, les libations et les offrandes aux divinités (M. D. Houénoudé et S. Soloum 2020 : 65). Dans le cadre du *Nechinchuru*, par exemple, le *Nechinchuru koo* (gourde de divination) est le fruit d'unalebassier en forme de gourde vidé et séché, dont le col étroit est hermétiquement fermé à l'aide d'un *Zhégiè*. À l'intérieur sont placées des graines de fruits *Afzelia africana*, arbre réputé pour accueillir les esprits (B. Bayili, 1998 :255). Laalebasse est ensuite secouée pour activer la séance divinatoire du *Nechinchuru*.

Laalebasse est également un symbole d'hospitalité dans la tradition africaine. Un étranger accueilli dans une famille reçoit de l'eau de bienvenue présentée dans unealebasse propre, signe qu'il est le bienvenu (B. Dabal, 2023 : 149). Elle symbolise aussi la féminité : dans le mariage traditionnel, les beaux-parents déposent les objets destinés à sceller l'union dans unealebasse. Laalebasse accompagne la femme tout au long de sa vie. Chez les Lobi, par

² Un système de divination par les esprits par les doubles symbolisés par l'appellation *Khâ* en Égypte antique. Le double ou le *Khâ* est le « moi » qui vient au monde au même moment que l'être humain. Lorsque la personne meurt, son double continue d'exister en tant qu'être invisible sauf visible aux yeux de ceux qui ont le don. Cet art de divination permet au double et aux esprits de répondre aux sollicitations des vivants.

exemple, à la mort d'une femme, laalebasse est brisée sur sa tombe pour indiquer à l'époux que le lien matrimonial est définitivement rompu³.

Sur le plan artistique, laalebasse sert à la fabrication de nombreux instruments de musiques traditionnels tels que la Kora, le balafon, les tambours, etc. Elle peut également être peinte ou gravée à des fins décoratives. C'est également dans cet objet que le voyageur peulh aurait reçu le têt délayé, support fondamental dans la pratique du *Zhégiè*.

2. Le fonctionnement du *Zhégiè* dans la recherche et ses implications sociales

Le *Zhégiè* n'est pas sollicité uniquement dans le cas du vol. Il intervient également pour retrouver tout bien égaré, localiser des sépultures dont les traces ont été perdues, repérer des corps submergés à la suite de noyade, ou encore pour retrouver des personnes égarées. Dans sa quête de vérité, le *Zhégiè* peut être utilisé par toute personne, sans distinction de race, de communauté, de région, de pays, de continent, etc. car la révélation de son secret n'a jamais été circonscrite à une communauté spécifique. Le recours au *Zhégiè* suit un protocole précis, composé de plusieurs étapes.

La première étape : la personne sollicitant le *Zhégiè* (plaignant ou victime) s'adresse d'abord au chef de terre et expose les raisons de sa requête. Après évaluation, si le chef de terre marque son accord, il contacte le détenteur du *Zhégiè* pour l'en informer.

La deuxième étape : la victime ensuite prend attache avec le détenteur, qui précise les conditions préalables à la prise en compte de sa requête. Traditionnellement, il s'agit de réunir un poulet noir (coq ou poule) et des cauris. Mais, avec l'introduction du système monétaire, les cauris ont été remplacés par une pièce de 100 Francs, ajoutée au poulet. Le détenteur principal fixe ensuite le rendez-vous en fonction de sa disponibilité.

La troisième étape : le jour convenu, les détenteurs se déplacent sur le lieu où ils sont sollicités, accompagnés du *Zhégiè* et de ses accessoires. Des témoins sont présents, généralement l'entourage de la victime, et parfois le présumé coupable dans le cas d'un vol d'accusation. Le détenteur principal place la plume droite dans sa main droite et la plume gauche dans sa main gauche, puis se laisse guider par le *Zhégiè*, qui suit seul les traces de l'objet égaré ou volé jusqu'à son identification, ou l'identification du coupable.

³ SIB Sansan Bertin, 2021, « Culture : laalebasse, symbole d'hospitalité et de féminité chez les Lobis » in *Les échos du Djoró*, <https://bafujiinfos.com/culture-laalebasse-symbole-dhospitalite-et-feminite-chez-les-lobi>, consulté le 11/10/2025.

Après l'identification d'un coupable de vol, le détenteur du *Zhégiè* n'inflige pas de sanctions corporelles. Il préconise un règlement à l'amiable, encourage le pardon de la part du coupable et veille au remboursement du bien volé.

Fig. 2 : Position de mise en action du Zhégié



Clichés de BATION Désiré, pris le 26/9/2025 à Dassa

Cette pratique, tout en visant la recherche de la vérité, possède d'importantes implications sociales. Si certains considèrent le *Zhégiè* comme une forme authentique de justice, d'autres le rejettent la percevant comme un rituel occulte ou non scientifique.

3. Entre légitimité sociale et fragilités juridiques : le *Zhégiè* face aux enjeux contemporains de la justice

3.1. Efficacité empirique et reconnaissance sociale du *Zhégiè*

Depuis les périodes précoloniales jusqu'à nos jours, l'art du *Zhégiè* s'est imposé comme un mécanisme de régulation sociale dont l'efficacité est largement reconnue par les populations. Les enquêtes de terrain indiquent qu'une majorité des habitants de la zone de Dassa et des localités environnantes lui accordent une grande confiance. Cette forme de justice est perçue comme impartiales, accessible et indépendante des influences des élites, contrairement à la justice institutionnelle souvent accusée de partialité.

Le *Zhégiè* constitue par ailleurs l'une des premières formes de justices auxquelles les sociétés locales avaient recours avant l'introduction de la colonisation et des modèles juridiques occidentaux. Il a permis d'identifier l'héritage des personnes décédées sans laisser de testament, d'identifier des personnes mortes par noyades, des tombes qui ne représentaient plus de traces aux yeux des contemporains. Il a permis une réconciliation entre des familles après avoir levé

des voiles de soupçons de vol sur des innocents ou des présumés coupables de crimes. Il faut préciser que l'ensemble de ces témoignages est livré par le détenteur actuel. On déplore le fait ces informations reçues manquent de références chronologiques du fait que les détenteurs n'archivent pas leurs différentes sorties sur le terrain révélant une fois de plus les limites de la tradition orale.

L'art du *Zhégiè* a également connu une forme de reconnaissance institutionnelle durant la période du CNR (Conseil National de la Révolution) entre 1983-1987. À cette époque, les Comités de Défense de la Révolution (CDR) y ont eu recours pour appuyer la justice populaire. À Dassa, un quartier a ainsi été baptisé en son honneur après qu'il eut permis de résoudre un différend lié à un vol de bétail. À Didyr, deux cas de cambriolages ont été élucidés grâce au *Zhégiè*. En septembre 1985, à la suite d'un vol constaté par un enseignant à son retour de vacances, le recours au *Zhégiè* permit d'identifier un groupe de jeunes auteurs du cambriolage, qui reconnurent les faits. Les CDR décidèrent alors de les transférer à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO), illustrant ainsi le rôle transitionnel du *Zhégiè*. Dans un autre cas survenu la même année, des sanctions corporelles furent infligées aux coupables identifiés, témoignant d'une instrumentalisation de cette pratique par les autorités révolutionnaires. En effet, selon Maxime IDOGO⁴, l'un des enseignants victimes, c'est en septembre 1985, du retour des vacances, qu'il a constaté que son logement a été cambriolé. Les parents d'élèves lui ont proposé de recourir à l'art de *Zhégiè*. Chose faite en octobre de la même année. Un groupe de jeunes coupables de ce cambriolage ont tous été identifiés par le *Zhégiè*. Sans nier, ils ont tous reconnu leur culpabilité. En avril 1985, une autre enseignante, Pulcherie OUÉDRAOGO a été victime d'un autre cambriolage. Le *Zhégiè* a permis une fois de plus de dénicher les coupables. Cette fois-ci, les CDR se sont donné le droit de punir les coupables par des sévices corporels. Et là, ce sont des exemples parmi tant d'autres.

Dans les communautés villageoises, lorsque l'on constate des faits d'accusation que l'on juge infondés, ou lorsque les juridictions modernes montrent leurs limites, l'art du *Zhégiè* devient un dernier recours, etc. L'art du *Zhégiè* déniché des coupables qui nient parfois en public certes, mais par fini, ils se confient clandestinement aux victimes pour leur demander pardon. Malgré ces exemples qui témoignent de la nécessité de cette justice, il n'en demeure pas moins de constater de nombreuses failles sociales dans sa démarche.

⁴ IDOGO Badikoubè Maxime, 61 ans, Conseiller d'Education à la retraite, entretien réalisé le 09/01/2026.

3.2. Limites juridiques et effets sociaux du *Zhégiè* dans un contexte de pluralisme judiciaire

Dans sa démarche, le *Zhégiè* se heurte aux juridictions modernes car ces dernières ne travaillent que sur la base des preuves tangibles. En effet, la justice moderne travaille suivant des règles codifiées et est fondée sur des témoignages et sur la recherche des preuves pour établir la vérité. En revanche, nombreux éléments de la justice traditionnelle tels que le *Zhégiè*, dans leur démarche, semblent recourir à la spiritualité pour rétablir la vérité. Donc, difficile de juger leur impartialité. Ce qui révèle parfois leur incertitude juridique dans la mesure où pour le moment, dans la justice moderne burkinabè, il n'y a pas de volet qui, comme au Bénin et dans bien d'autres pays africains, s'occupe des questions d'ordre surnaturel.

L'art du *Zhégiè* est limité dans sa démarche car il ne rend pas totalement justice, se limite uniquement à l'identification du coupable ou du bien volé. Il n'a pas le pouvoir de juger d'autres cas de crime. Il ne prononce non plus de sentence mais invite les protagonistes à un arrangement à l'amiable. Cependant, on assiste parfois à des malentendus entre victimes et bourreaux qui finissent, s'il n'y a pas d'entente et de pardon, dans les juridictions modernes.

Le *Zhégiè* est jugé par certains comme un instrument de justice qui humilie les coupables aux yeux de leurs proches, leur communauté. Ce qui occasionne des sentiments de vengeance, de discrimination, de rejet, de stigmatisation et réduit les coupables en silence. Dans le même sens, les détenteurs sont parfois pris pour cibles par les coupables. Ainsi, cette forme de justice ne dispose d'aucun mécanisme pour la protection du droit des coupables.

Dans bien de cas, des familles se sont divisées après le passage du *Zhégiè*. Des fois, lorsque des cas de vols interviennent dans des familles où les gens s'accusent mutuellement, au lieu de les régler à l'amiable, les protagonistes préfèrent cette justice qui contribue à fracturer davantage les liens familiaux et à installer un climat de méfiance.

Conclusion

Le *Zhégiè* constitue une forme de justice traditionnelle enracinée au Burkina Faso depuis plusieurs siècles. Il a longtemps contribué à la restauration des individus dans leurs droits, s'imposant ainsi comme un héritage culturel authentique. À ce titre, sa préservation apparaît d'autant plus nécessaire dans un contexte contemporain marqué par des mutations sociales et des recompositions des systèmes de valeurs.

Dans cette perspective, plusieurs actions peuvent être envisagées. Il importe, en premier lieu, de veiller au maintien de son authenticité, afin d'éviter toute altération liée à des pratiques

opportunistes ou mercantiles. En second lieu, la préservation de l'espèce végétale utilisée dans la pratique du *Zhégiè* constitue un enjeu essentiel, dans la mesure où sa disparition compromettrait la pérennité même de cette forme de justice.

Par ailleurs, l'obtention d'une reconnaissance institutionnelle par les autorités compétentes pourrait permettre d'encadrer légalement cette pratique, en lui conférant un statut de juridiction primaire à vocation transitionnelle. Une telle reconnaissance offrirait non seulement une protection aux détenteurs contre d'éventuelles représailles, mais favoriserait également une collaboration encadrée avec les services de sécurité, notamment dans la gestion des contentieux liés à la disparition de biens.

En outre, l'inscription du *Zhégiè* au patrimoine culturel national constituerait une étape décisive dans sa valorisation et sa transmission aux générations futures. Dans une logique de diffusion et de sensibilisation, il serait également pertinent de promouvoir des espaces d'expression médiatique permettant aux détenteurs de partager leurs expériences auprès du public, tant au niveau national qu'international.

Enfin, l'encouragement à des recherches approfondies sur le *Zhégiè*, notamment à travers des approches comparatives avec d'autres formes de justice traditionnelle, permettrait de mieux cerner ses origines, ses fondements et ses spécificités, contribuant ainsi à une compréhension plus objective et scientifique de ce phénomène.

Sources et bibliographie

Sources orales

| Nom | Prénom | Age | Statut-Profession | Date d'entretien |
|--------|------------------|-----|--|------------------|
| BAYILI | Issa | 40 | Professeur Certifié des Lycées et Collèges | 18/09/2025 |
| BAYILI | Babor Souleymane | 72 | Cultivateur et détenteur du <i>Zhégiè</i> | 26/09/2025 |
| BACYÉ | OLI | 52 | Chef du village de Dassa | 26/09/2025 |
| DABAL | Souleymane | 87 | Cultivateur | 26/09/2025 |
| IDOGO | Badikoubè Maxime | 61 | Conseiller d'Éducation à la retraite | 09/01/2026 |

Références bibliographiques

BAYILI Emmanuel, 2015, *Les populations Nuna du Nord (Haute-Volta) : des origines à 1920*, Paris, L'Harmattan, 429 p.

BAYILI Blaise, 1998, *Religion, droit et pouvoir au Burkina Faso : les Lyéla du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 479 p.

COULIBALY Augustin-Sondé, 1987, *De la civilisation africaine. Sauvegarde de l'artisanat africain : le cas du Burkina Faso*, Hachette, 396 p.



DABAL Boukary, 2023, *Les arts plastiques contemporains au Burkina Faso de 1960 à 2018 : dynamique des filières artistiques de récupération dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso*, Thèse de Doctorat unique, Laboratoire d'Archéologie, d'Histoire de l'Art et des Techniques, Université Joseph Ki-Zerbo, 351 p.

DECOEUR HENRI, 2011, « Maât, entre cosmogonie et mythe : le principe constitutionnel d'un État de racine Chtonienne en Égypte antique », *Les éditions Thémis*, <https://ssl.editionthemis.com> , p.345-365.

HOUENOUE Marcel Didier et SOLOUM Salomé, 2020, *Laalebasse : étude d'un objet élémentaire des cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, Collection Études Africaines.

MORICEAU Julien, OUATTARA Fako et BANGALI Lamissa, 2023, *Étude sur les mécanismes de justices coutumière et les modes alternatives de règlement des conflits au Burkina Faso*, Projet financé par l'Union Européenne en collaboration avec le Ministère de la Justice et des Droits Humains Chargés des Relations avec les Institutions, Gardes des Sceaux, 121 p.

SIB Sansan Bertin, 2021, « Culture : laalebasse, symbole d'hospitalité et de féminité chez les Lobis » in *Les échos du Djorô*, <https://bafujiinfos.com/culture-laalebasse-symbole-dhospitalite-et-feminite-chez-les-lobi>, consulté le 11/10/2025.